WMO OMM
World Meteorological Organization
Organisation météorologique mondiale
Organización Meteorológica Mundial
Всемирная метеорологическая организация
المنظمة العالمية للأرصاد الجوية
世界气象组织

WEATHER CLIMATE WATER
TEMPS CLIMAT EAU

Secrétariat
7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300
CH 1211 Genève 2 – Suisse
Tél.: +41 (0) 22 730 81 11
Fax: +41 (0) 22 730 81 81
wmo@wmo.int – public.wmo.int

Ref.: 14969/2023/I/SSU

Notre réf.: 14969/2023/I/SSU/AOMSUC 13 — 18 juillet 2023

Objet: Treizième Conférence Asie-Océanie des utilisateurs de données météorologiques satellitaires (AOMSUC-13) et événements associés, organisés par le NMSC de la KMA à Jincheon et Busan (République de Corée), du 3 au10 novembre 2023

Suite à donner: Faire savoir au Secrétariat de l'OMM le plus rapidement possible, au plus tard le **15 septembre 2023**, si votre expert pourra participer à la réunion mentionnée en objet

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que l'Administration météorologique coréenne (KMA) accueillera la treizième édition de la Conférence Asie-Océanie des utilisateurs de données météorologiques satellitaires (AOMSUC-13), qui se tiendra du 3 au 10 novembre 2022 à Jincheon et Busan (République de Corée), parallèlement à un cours de formation et une réunion de coordination conjointe des Régions II et V. Cette conférence et les événements associés se dérouleront en présentiel. Vous trouverez de plus amples détails à l'adresse suivante: https://nmsc.kma.go.kr/enhome/html/conference/AOMSUC_2023.do.

Les précédentes éditions de cette conférence se sont révélées être un bon moyen de promouvoir les observations satellitaires et leurs différentes applications en mettant l'accent sur les problématiques régionales, de faire le point sur les dernières avancées de la télédétection, d'encourager le dialogue entre les opérateurs de satellites et les utilisateurs à propos des satellites actuels et futurs et de motiver les jeunes chercheurs. Cette conférence est la manifestation scientifique et technique phare de la région Asie-Pacifique pour tous ceux qui s'occupent de télédétection par satellite et de ses différentes applications (météorologie, climatologie, océanographie et disciplines apparentées).

À cet égard, je vous invite à participer en personne, ou à vous faire représenter, aux trois activités ci-après organisées par la KMA:

1) Cours de formation sur l'utilisation des données et produits satellitaires: du 3 au 5 novembre 2023;

2) Treizième Conférence Asie-Océanie des utilisateurs de données météorologiques satellitaires: du 6 au 9 novembre 2023;

3) Réunion de coordination conjointe des Régions II et V: 10 novembre 2023.

Nous espérons que votre organisation pourra prendre en charge les frais de participation de l'expert rattaché à votre Service météorologique et hydrologique national (SMHN). Aucuns frais d'inscription ne sont demandés pour cette conférence.

Si toutefois cela n'était pas possible, l'OMM et la KMA pourraient envisager d'accorder, sur demande, une assistance financière destinée à couvrir les frais de voyage (billet d'avion au tarif le plus économique et par la voie la plus directe) et/ou de séjour (indemnité journalière de subsistance).

Aux: Représentants permanents des Membres des Régions II et V de l'OMM

cc: Conseillers en hydrologie
MM. James Purdom et Allen Huang, Coprésidents du Comité directeur international de l'AOMSUC
Membres du Comité directeur international de l'AOMSUC

Cependant, les ressources allouées à cet événement étant limitées, nous vous encourageons à soumettre une lettre de motivation offrant des informations plus détaillées sur les représentants que vous avez nommés. Il convient d'ajouter que la priorité sera donnée à ceux qui enverront des résumés pour l'AOMSUC-13.

Ref.: 14969/2023-1.7 I/SSU

En ce qui concerne l'assurance des participants, conformément au chapitre 6 du Recueil d'instructions de l'OMM, sur les voyages officiels, les personnes qui ne font pas partie du personnel de l'OMM ont l'obligation de veiller à disposer d'une couverture médicale et d'une assurance voyage adéquates lorsqu'elles voyagent pour le compte de l'OMM. Cela signifie qu'en cas de problème de santé ou de désagrément rencontré au cours de leur voyage, elles seront couvertes par la police d'assurance qu'elles auront souscrite.

Les personnes ne faisant pas partie du personnel de l'Organisation qui sont autorisées à voyager à ses frais et/ou au bénéfice d'une indemnité journalière de subsistance doivent veiller à pouvoir prendre entièrement à leur charge toute dépense encourue en cas de décès, de maladie ou de lésion corporelle imputable à un voyage officiel et à la participation à des réunions au nom de l'Organisation. Il leur appartient donc de contracter toute assurance-vie, assurance-maladie, assurance accidents ou toute autre forme d'assurance avec un niveau de couverture adéquat pour toute la durée de ces réunions et événements.

La responsabilité de l'OMM est limitée à l'exercice de fonctions ou à la participation à une réunion pour son compte. L'OMM a souscrit une assurance contre les accidents et les maladies qui prévoit une couverture limitée des frais médicaux, des frais d'urgence et des frais supplémentaires encourus lors des voyages officiels.

Il convient de noter que l'OMM conserve une responsabilité limitée pour ce qui concerne les activités directement attribuables à la prestation de services ou à la participation à des réunions pertinentes. Toutefois, cette couverture, qui concerne les frais médicaux, les frais d'urgences et les frais supplémentaires encourus lors des voyages, ne doit pas être considérée comme une solution de substitution viable à la souscription d'une assurance privée.

Les voyageurs doivent également noter que le Règlement général et les règles de l'OMM (*Recueil des documents fondamentaux N° 1* (OMM- N° 15)) ne couvrent pas les frais supplémentaires résultant de la prolongation du séjour des experts ou d'autres frais découlant des restrictions de déplacement imposées par les autorités nationales. À l'instar des dispositions relatives à l'assurance-maladie, il incombe aux voyageurs de souscrire une assurance voyage permettant de couvrir les imprévus tels que la fermeture des frontières ou autres restrictions de déplacement.

Pour des raisons administratives, je vous saurais gré de bien vouloir faire savoir au Secrétariat de l'OMM (Mme Chang Liu, cliu@wmo.int) et au comité d'organisation local du NMSC de la KMA (csr@korea.kr et mw.park@unione.co.kr), dès que possible et au plus tard le **15 septembre 2023**, si vous ou votre représentant serez en mesure d'assister aux réunions susmentionnées et, dans l'affirmative, si une assistance financière sera nécessaire.

En espérant que l'expert rattaché à votre SMHN pourra participer à ces rencontres importantes, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Wenjian Zhang
pour le Secrétaire général